



Investir pour soutenir et développer les talents, partout au Québec

**Recommandations du réseau de l'Université du Québec
présentées au gouvernement du Québec
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020-2021 par :**

l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)
l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)
l'École nationale d'administration publique (ENAP)
l'École de technologie supérieure (ÉTS)
la Télé-université (TÉLUQ)
l'Université du Québec (siège social)

Automne 2019

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020-2021, l'Université du Québec propose au gouvernement du Québec une série de mesures qui permettraient aux dix établissements du réseau de l'Université du Québec de l'appuyer dans l'atteinte des grands objectifs qu'il s'est fixés dès son élection.

Ces mesures s'inscrivent en phase avec les demandes budgétaires des établissements universitaires québécois portées par le Bureau de coopération interuniversitaire, qu'elles déclinent de façon plus spécifique pour le réseau de l'Université du Québec en les rattachant à quatre grands objectifs :

Objectif 1 : Offrir à chaque Québécois les moyens d'aller au bout de son potentiel

La prospérité du Québec passe par le maintien et l'amélioration de ses capacités socioculturelles, scientifiques, technologiques et économiques grâce à une population éduquée et bien formée. Plus que jamais, le Québec a besoin de tous ses talents !

Objectif 2 : Créer davantage de richesse pour tous les Québécois

Les activités d'enseignement, de recherche et de création des universités ont un impact économique direct et indirect important, qui découle de leurs dépenses, de la plus-value salariale d'un diplôme universitaire ainsi que de la contribution de la création et de la diffusion de connaissances à l'amélioration de la productivité.

Objectif 3 : Répondre aux enjeux des pénuries de main-d'oeuvre

Deux solutions s'imposent à cet égard et la contribution des universités est essentielle. D'une part, les gains de productivité à réaliser reposent sur les idées novatrices d'une main-d'œuvre formée, capable de soutenir l'automatisation et la numérisation des organisations, et sur la contribution des nouvelles connaissances issues du progrès scientifique. D'autre part, l'élargissement des bassins de main-d'œuvre exige qu'on encourage et soutienne tous les jeunes afin que le plus grand nombre développent leur plein potentiel (objectif 1) et qu'on fasse de la qualification et de la formation des immigrants une priorité.

Objectif 4 : Rapprocher les chercheurs et les entrepreneurs

Une des forces des établissements du réseau de l'Université du Québec est de mettre de l'avant des projets fondés sur l'implication des milieux et des territoires où ils sont implantés. Ils sont des partenaires privilégiés des PME et des organisations à but non lucratif de tout le Québec.

Les établissements du réseau de l'Université du Québec vous invitent à prendre connaissance de ces mesures afin de voir comment, avec eux et au bénéfice de tous les Québécois, le gouvernement du Québec peut investir pour soutenir et développer les talents, partout au Québec.

Contexte

L'éducation est « *le moyen le plus puissant pour créer de la richesse* » pour le Québec et constitue la priorité du nouveau gouvernement du Québec :

« L'éducation, c'est l'avenir de la nation québécoise. C'est par l'éducation que le Québec a fait son rattrapage dans les années 60. C'est par l'éducation qu'on va relever les défis qui nous attendent dans les prochaines années. »

François Legault, dans son discours inaugural du 28 novembre 2018

Malgré cet important rattrapage, le Québec accuse toujours des retards historiques en matière d'éducation, notamment au niveau universitaire, tant sur la scène canadienne qu'internationale, ce qui pèse sur sa capacité d'innovation. De plus, indépendamment de leurs capacités individuelles, les jeunes de certains groupes de la population sont moins susceptibles de poursuivre leurs études, ce qui prive la société de talents. Au final, la réussite est un objectif qui se construit à tous les ordres d'enseignement. Et il faut faire plus.

Les dix établissements du réseau de l'Université du Québec sont les partenaires du Québec et des Québécois depuis cinquante ans. Ils déploient dans toutes les régions du Québec, et dans toutes les sphères de la société, en milieux métropolitain, urbain, rural et nordique, le mandat confié avec audace et fierté par l'Assemblée nationale en 1968 : accessibilité à l'éducation supérieure, progrès scientifique du Québec et développement de ses régions, le tout en accordant une attention particulière à la formation des enseignants.

Aujourd'hui, ce sont plus de 102 000 étudiants qui fréquentent l'un ou l'autre des 1300 programmes offerts aux trois cycles par les établissements du réseau. Depuis la fondation de l'Université du Québec, les établissements du réseau ont décerné près de 800 000 diplômes. Chaque année, ils délivrent le tiers des diplômes universitaires octroyés au Québec. Par leurs activités de recherche et de création, ils sont des pôles d'innovation branchés sur l'écosystème mondial de la recherche et sur une connaissance fine du Québec et de ses enjeux.

À titre d'établissements fièrement francophones, de lieux de création et d'animation culturelle, ils soutiennent le rayonnement du Québec au sein de la francophonie et ils contribuent aux efforts du gouvernement pour une immigration réussie. En accueillant chaque année plus de 7500 étudiants en provenance d'une centaine de pays dans des programmes et des environnements d'études en français, les dix établissements offrent une voie originale intégrant la langue, la culture et l'immigration dans un tout cohérent pour répondre aux défis sociaux et économiques du Québec d'aujourd'hui.

On estime que chaque dollar investi dans le réseau de l'Université du Québec par le gouvernement génère dix dollars dans l'économie québécoise, sur tout le territoire. Ces retombées représentent annuellement près de 6 G\$.

Le réseau de l'Université du Québec est un actif stratégique pour le Québec, un promoteur de la langue et de la culture d'ici, un ancrage d'espoir pour la prospérité de notre société. Il est un « *levier pour créer de la richesse* » en « *accordant autant d'importance aux régions qu'aux grands centres* », deux autres grandes priorités énoncées par le premier ministre dans son discours inaugural.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020-2021, l'Université du Québec propose donc au gouvernement du Québec une série de mesures qui permettraient aux établissements du réseau de l'Université du Québec d'appuyer le gouvernement dans l'atteinte des grands objectifs qu'il s'est fixés dès son élection.

Objectif 1 : Offrir à chaque Québécois les moyens d'aller au bout de son potentiel

La prospérité du Québec passe par le maintien et l'amélioration de ses capacités socioculturelles, scientifiques, technologiques et économiques grâce à une population éduquée et bien formée. Plus que jamais, le Québec a besoin de tous ses talents!

Mesures spécifiques au réseau de l'Université du Québec

- Dans le contexte où leurs activités philanthropiques se comparent difficilement avec celles des universités anglophones ou avec faculté de médecine, créer un programme de soutien à l'implantation de programmes de bourses institutionnels qui permettront aux établissements du réseau de l'Université du Québec d'attirer et de retenir les talents d'ici et d'ailleurs (5 M\$/année).
- Travailler, en partenariat avec les peuples autochtones, à « *développer le Québec pour le bien commun de nos nations respectives* » en octroyant à l'Université du Québec :
 - un mandat stratégique à la hauteur de 3 M\$ par année, dans une première phase, pour augmenter l'accès, la persévérance et la réussite aux études universitaires des Autochtones partout au Québec, dans les centres urbains et dans les régions, par une offre de formation et de services universitaires coconstruite avec les communautés autochtones et leurs représentants;
 - une enveloppe de 250 k\$ par année pour financer le développement et l'offre de cours de langues et de culture autochtones dans les établissements du réseau.
- Soutenir l'innovation technologique et pédagogique dans l'enseignement à distance par :
 - l'octroi d'un montant de 1 M\$ au Fonds de développement de l'enseignement à distance de l'Université du Québec, qui vise la mise en place de projets structurants communs à plusieurs établissements du réseau;
 - le rehaussement du budget de la TÉLUQ de 1 M\$ afin de soutenir la mise en place de nouvelles innovations en formation à distance, entre autres grâce à l'Observatoire du numérique en éducation (ONE), un regroupement de chercheurs de différentes organisations (d'enseignement, gouvernementales, privées et communautaires) visant à soutenir la recension et l'essor des pratiques pédagogiques intégrant les technologies numériques dans l'enseignement et la formation. Ce soutien financier permettra également la bonification d'une infrastructure et d'une expertise technopédagogiques uniques qui contribuera en finalité à l'avancement de ce domaine pour l'ensemble du réseau universitaire.
- Augmenter l'enveloppe des nouvelles initiatives immobilière afin de régler le manque d'espace important à l'ÉTS permettant ainsi la réalisation de projets tels que celui du Complexe Dow et assurer la bonification des nouvelles initiatives afin qu'elles soient carboneutres.
- Simplifier les règles du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives*, notamment afin de permettre à l'UQAM de rehausser ses infrastructures sportives pour mieux soutenir la participation, la persévérance et la réussite universitaires par le sport d'excellence et la formation de nouveaux talents sportifs dans un milieu de vie sain et dynamique pour toute la communauté.

Autres éléments à considérer

D'une façon plus globale, le gouvernement doit accélérer le rehaussement de la base de financement des universités (fonctionnement, investissement et recherche) avec les objectifs de :

- Permettre de recruter davantage de professeurs dans les établissements qui ont historiquement eu recours à une proportion élevée de chargés de cours pour des raisons budgétaires;
- Faire face à la prévalence croissante de troubles de santé mentale chez les étudiants, notamment les troubles d'anxiété;
- Mieux soutenir les étudiants qui cheminent à temps partiel en octroyant la portion variable de l'enveloppe *Soutien à l'enseignement et à la recherche* sur la base de l'effectif total plutôt que de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein;
- Développer des programmes et des approches innovantes pour la formation des professionnels qui appuient les enseignants au préscolaire, au primaire et au secondaire (psychoéducateurs, orthopédagogues, etc.);
- Maintenir la sécurité physique et numérique des lieux d'études dans un contexte où les mesures pour le faire se complexifient et prennent davantage d'importance;
- Rehausser l'état des infrastructures tout en adaptant l'environnement d'études aux réalités des étudiants d'aujourd'hui;
- Augmenter le nombre de bourses offertes par les Fonds de recherche du Québec aux cycles supérieurs et favoriser ainsi la persévérance et la réussite.

Objectif 2 : Créer davantage de richesse pour tous les Québécois

Les activités d'enseignement, de recherche et de création des universités ont un impact économique direct et indirect important, qui découle de leurs dépenses, de la plus-value salariale d'un diplôme universitaire, ainsi que de la contribution de la création et de la diffusion de connaissances à l'amélioration de la productivité.

Mesures spécifiques au réseau de l'Université du Québec

- Favoriser le développement de pôles de recherche et d'innovation en lien avec des priorités de développement économique et régional du Québec, en mettant en place cinq unités mixtes de recherche INRS-UQ avec l'octroi d'une subvention pour 25 postes de chercheurs de l'INRS délocalisés dans d'autres établissements du réseau de l'Université du Québec, pour un total de 5 M\$ par année. Ces unités mixtes de recherche viseraient à développer un leadership national et international dans des secteurs stratégiques pour le Québec, tout en favorisant l'accessibilité aux études supérieures et à la recherche scientifique sur tout le territoire.
- Contribuer à une fonction publique compétente, motivée, efficace avec l'octroi d'un financement particulier permettant de bonifier les programmes de 2^e cycle en administration publique de l'ENAP (1 M\$ par année), ainsi que le déploiement de cours de premier cycle en administration publique dans les établissements du réseau, en partenariat avec l'ENAP (0,5 M\$ par année).
- Fournir un soutien financier au nouveau Réseau intersectoriel de recherche en santé et services sociaux de l'Université du Québec (RISUQ) afin de lui permettre de consolider sa programmation de recherche visant à porter un regard transversal et intersectoriel sur les problématiques en santé vécues par les communautés du territoire québécois, en milieu urbain et rural, cela en harmonie avec le concept de déterminants de la santé promulgué par les instances gouvernementales québécoises compétentes en la matière. L'action du RISUQ vise notamment à soutenir et à favoriser : la décentralisation de la recherche et de la formation universitaires québécoises dans les domaines de la santé et des services sociaux; la rétention régionale des jeunes talents formés localement; et la percolation vers les milieux académiques des préoccupations, défis et enjeux prioritaires des milieux de pratique québécois en santé et services sociaux qui ont manifesté un appui sans équivoque à la création de ce réseau unique (1 M\$ par année pendant 5 ans).
- Renforcer l'attractivité des établissements du réseau de l'Université du Québec pour les étudiants francophones et francophiles du Canada dans un contexte où le gouvernement fédéral appuie le développement de l'offre de formation en français ailleurs au Canada, notamment aux frontières du Québec, en abolissant les droits de scolarité majorés pour les Canadiens non résidents du Québec qui cheminent dans un programme d'études à temps complet d'un établissement du réseau (1M\$ par année).

Autres éléments à considérer

Encore ici, le rehaussement des financements dévolus aux activités universitaires (fonctionnement, investissement et recherche) est un incontournable. Il conviendrait également de prévoir les budgets nécessaires dans les ministères et organismes gouvernementaux afin qu'ils puissent financer adéquatement les frais indirects de recherche reliés aux contrats et subventions qu'ils octroient aux chercheurs universitaires. Pour sa part, le rehaussement de la base de financement des Fonds de recherche du Québec devrait notamment permettre la mise sur pied de programmes de recherche qui se consacrent aux priorités du Québec comme la réussite scolaire, l'électrification des transports, l'amélioration des transports collectifs, la restauration de l'environnement, les impacts de la légalisation du cannabis, l'humanisation des soins de longue durée en santé et le renforcement des soins de santé de première ligne.

Objectif 3 : Répondre aux enjeux des pénuries de main-d'oeuvre

Deux solutions s'imposent à cet égard et la contribution des universités est essentielle. D'une part, les gains de productivité à réaliser reposent sur les idées novatrices d'une main-d'œuvre formée, capable de soutenir l'automatisation et la numérisation des organisations, et sur la contribution des nouvelles connaissances issues du progrès scientifique. D'autre part, l'élargissement des bassins de main-d'œuvre exige qu'on encourage et soutienne tous les jeunes afin que le plus grand nombre développent leur plein potentiel (objectif 1) et qu'on fasse de la qualification et de la formation des immigrants une priorité.

Mesures spécifiques au réseau de l'Université du Québec

- Octroyer 1 M\$ à l'Université du Québec pour le développement des systèmes de gestion de la reconnaissance des acquis et le déploiement des outils et du personnel nécessaires à l'analyse des demandes de reconnaissance d'acquis expérientiels.
- Soutenir la troisième phase du Projet interordres sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des élèves et des étudiants à risque. Ce projet consistera, d'une part, à mettre en place et à évaluer un arrimage interordres de ressources et de mécanismes de collaborations visant à assurer la qualité des transitions des élèves et des étudiants vers les études supérieures des trois régions instigatrices du projet (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean). D'autre part, la phase 3 permettra d'inclure d'autres établissements du réseau dans les travaux de la communauté du projet et de s'appuyer sur le transfert des résultats issus des deux dernières phases pour les accompagner dans la mise en place d'initiatives adaptées aux besoins des milieux qu'ils auront ciblés (750 000 \$ par année pendant 5 ans).
- Rehausser de 2,4 M\$ le financement de la mission des établissements en région non métropolitaine afin de rétablir le financement auquel les établissements en région du réseau de l'Université du Québec avaient droit à ce titre avant la réforme de la formule de financement des universités implantée en 2018.

Autres éléments à considérer

Les universités ont d'abord besoin d'un financement adéquat, leur permettant de s'adapter aux baisses démographiques tout en œuvrant au rehaussement de la participation aux études universitaires. Elles doivent aussi pouvoir compter sur des mesures pour qualifier davantage de personnes à l'emploi dans les secteurs de la nouvelle économie et ceux les plus touchés par les pénuries de main-d'œuvre avec :

- la mise en œuvre de nouveaux programmes de formation, notamment des programmes courts et de programmes de stages en entreprise et à l'international;
- la diversification des modes de dispensation de la formation, à la fois pour la formation à distance et pour l'intégration des technopédagogies dans la formation en présence;
- des modèles de cheminement différents des trimestres universitaires de 15 semaines à 15 crédits chacun, mieux adaptés aux besoins du marché de l'emploi;
- le refinancement de la discipline du génie dans les universités afin de permettre le recrutement de professeurs et d'accélérer la formation d'ingénieurs.

En matière d'immigration, les universités doivent être appuyées par des programmes de soutien à l'intégration des étudiants internationaux dans des environnements d'études et de travail francophones en vue de leur rétention à long terme, dans toutes les régions du Québec, urbaines comme rurales. Le rétablissement du programme Expérience Québec qui permettait aux étudiants internationaux d'accéder plus rapidement à une résidence permanente viendrait soutenir une telle mesure et l'abolition des droits de scolarité majorés pour les étudiants internationaux inscrits dans des programmes de cycles supérieurs en recherche constituerait un facteur d'attraction efficace.

Objectif 4 : Rapprocher les chercheurs et les entrepreneurs

Une des forces des établissements du réseau de l'Université du Québec est de mettre de l'avant des projets fondés sur l'implication des milieux et des territoires où ils sont implantés. Ils sont des partenaires privilégiés des PME et des organisations à but non lucratif de tout le Québec.

Mesures spécifiques au réseau de l'Université du Québec

- Soutenir de façon prévisible et pérenne la tenue d'une édition par année de l'événement *Savoir Affaires* et favoriser la participation d'étudiants d'autres universités québécoises à cette initiative de l'Université du Québec (150 k\$ par année dans le budget de fonctionnement du siège social). Axée sur la diversification économique et l'innovation, cette initiative fait appel, durant une semaine, au savoir et à la créativité d'une cinquantaine d'étudiants des cycles supérieurs et de postdoctorants du réseau de l'Université du Québec de partout dans la province, ainsi qu'à des gens d'affaires et des intervenants socioéconomiques, afin de trouver des pistes d'actions dans des secteurs à fort potentiel pour ces régions et pour développer de nouvelles occasions d'affaires, favorisant ainsi la diversification économique et la dynamisation du territoire. Il s'agit d'une action concrète de maillage entre le milieu de la recherche et les entrepreneurs.
- Mettre sur pied un *Réseau national d'observatoires des territoires* ancré dans les établissements du réseau de l'Université du Québec en vue d'arrimer les connaissances et expertises des universités avec les zones d'innovation, et permettre ainsi de soutenir les dynamiques entrepreneuriales, de stimuler la collaboration entre les régions et d'alimenter la prise de décision des acteurs territoriaux afin d'assurer la prospérité de tout le Québec grâce à une subvention annuelle récurrente de 1,5 M\$.
- Approuver le projet de construction d'un nouveau Pavillon des arts de l'UQAM (166 M\$) afin de répondre, grâce à des installations et des équipements de pointe, aux besoins et aux aspirations du corps enseignant, de la population étudiante et des nouvelles réalités du marché du travail. Sis au cœur du Quartier des spectacles, ce projet permettra à la plus grande Faculté des arts de la francophonie d'accroître sa capacité à assurer la formation des talents et à développer des partenariats innovants et porteurs dans le secteur de la culture et des industries créatives, lequel constitue l'un des piliers de l'identité et de l'économie montréalaises, et l'une des plus belles cartes de visite du Québec à l'international.

Autres éléments à considérer

Parmi les autres incitatifs à prévoir afin d'appuyer un tel objectif, on peut penser au financement de la mise sur pied d'un programme de chaires de recherche du Québec en lien avec les préoccupations des communautés et des milieux d'affaires ainsi que la bonification des programmes de stage en entreprise pour les étudiants. Les budgets des Fonds de recherche du Québec devraient être augmentés spécifiquement afin de leur permettre de maintenir de façon permanente dix chaires de recherche du Québec (ce qui pourrait représenter un montant de l'ordre de 2 M\$ par année) et d'étendre son programme de Bourses de recherche en milieu de pratique aux étudiants de premier cycle.